

A Critères d'admissibilité

La Carte accompagnement loisir s'adresse uniquement aux personnes qui correspondent aux critères d'admissibilité suivants :

- Être une personne handicapée, c'est-à-dire, toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes
- Être âgé de 5 ans et plus
- Avoir besoin de l'aide d'une personne accompagnatrice lors de la réalisation d'une activité de loisir, culturelle ou touristique pour au moins une des raisons suivantes :
 - S'alimenter
 - Se déplacer
 - Communiquer
 - Réaliser ses soins personnels
 - S'orienter
 - Assurer le déroulement sécuritaire de l'activité

B Informations importantes

Aucune évaluation de nature médicale ou psychosociale n'est requise pour formuler une demande en vue d'obtenir la CAL.

Dans ce formulaire, vous devrez nous fournir une des preuves justificatives suivantes :

- Politique d'admissibilité au transport adapté (MTQ) – admission avec un accompagnement obligatoire
- Programme d'allocation pour des besoins particuliers (adulte) – services d'accompagnement accordés
- Supplément pour enfant handicapé (Retraite Québec)
- Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques (Revenu Québec)
- Montant pour personne handicapée (Agence du Revenu du Canada)
- La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar (Fédération des transporteurs par autobus)
- La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal (Société de transport de Montréal)
- La carte d'identité INCA (INCA)

C Renseignements sur le demandeur

| | | | | | | | |
|--------------------|---|----------------------|--|----------|-------------|--|--|
| Nom | | | | Prénom | | | |
| Numéro | Rue | App. | Ville | Province | Code postal | | |
| | | | | | | | |
| Téléphone domicile | Téléphone bureau | Téléphone cellulaire | Adresse courriel | | | | |
| | | | | | | | |
| Date de naissance | Sexe | | Langue de correspondance | | | | |
| | <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme | | <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais | | | | |

D Coordonnées du représentant du demandeur, s'il y a lieu

| | | | | |
|------------------------------------|---|-----------------------------------|---------------------------------|---|
| Nom | Prénom | | | |
| | | | | |
| Téléphone domicile | Téléphone bureau | Téléphone cellulaire | Adresse courriel | |
| | | | | |
| Lien avec la personne handicapée | | | | |
| | | | | |
| <input type="checkbox"/> Père/mère | <input type="checkbox"/> Conjointe/Conjoint | <input type="checkbox"/> Curateur | <input type="checkbox"/> Tuteur | <input type="checkbox"/> Autre : <input type="text"/> |

E Programmes gouvernementaux et mesures reconnus aux fins de l'admissibilité

Vous obtiendrez la carte accompagnement loisir si :

- a) vous êtes prestataire de l'un des programmes gouvernementaux et mesures suivants;**
- b) et que vous êtes en mesure de joindre une preuve qui le confirme.**

Veillez cocher l'énoncé qui s'applique

- Politique d'admissibilité au transport adapté (MTQ) – admission avec accompagnement obligatoire**

Si vous êtes admis au transport adapté avec un accompagnement obligatoire, veuillez joindre une preuve de votre admission au transport adapté sur laquelle figure votre type d'admission.

- Programme d'allocation pour des besoins particuliers (adulte) – services d'accompagnements accordés**

Si vous avez de l'accompagnement octroyé dans le cadre d'une formation professionnelle, à l'éducation aux adultes, collégiale, universitaire, veuillez joindre le relevé de calcul en prenant soin de censurer toutes informations personnelles, sauf votre nom et la forme de soutien reçue.

- Supplément pour enfant handicapé (Retraite Québec)**

Si le supplément pour enfant handicapé est accordé à votre enfant, veuillez joindre la lettre de Retraite Québec qui le confirme.

(suite à la page suivante)

- Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques (Revenu Québec)**

Si vous êtes admissible au crédit d'impôt pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques, veuillez joindre la lettre de Revenu Québec qui le confirme ou l'avis de cotisation démontrant votre admissibilité (ligne 376) en prenant soin de censurer toutes les autres informations, sauf votre nom, date de naissance et adresse de domicile.

- Montant pour personne handicapée (Agence du Revenu du Canada)**

Si vous êtes admissible au crédit d'impôt pour personne handicapée, veuillez joindre l'avis de détermination de l'Agence du Revenu du Canada qui le confirme.

Si vous avez coché l'une des cases à la section E, passez directement à la section G

F Carte d'accompagnement reconnus aux fins de l'admissibilité

Vous obtiendrez la carte accompagnement loisir si :

- a) vous détenez déjà l'une des cartes d'accompagnement suivantes ayant exigé une évaluation professionnelle de vos besoins d'accompagnement;
- b) et êtes en mesure d'en joindre une photocopie.

Veuillez cocher l'énoncé qui s'applique

- La carte québécoise à l'accompagnement en transport interurbain par autocar (Fédération des transporteurs par autobus)
- La carte d'accompagnement de la Société de transport de Montréal (Société de transport de Montréal)
- La carte d'identité INCA (INCA)

Si vous avez coché l'une des cases à la section F, passez directement à la section G

Section facultative

Cette section du formulaire est facultative. Cette information restera confidentielle et utilisée seulement pour une meilleure compréhension des profils des utilisateurs par diagnostic, afin de vous offrir de meilleurs services.

Veuillez identifier votre handicap en cochant la ou les cases appropriées :

- Déficience auditive
- Déficience de langage (aphasie, dysphasie)
- Déficience intellectuelle
- Déficience motrice/physique
- Déficience visuelle
- Trouble du spectre de l'autisme
- Autre :

G Engagement et signature de la personne demandant la carte

Si j'obtiens la Carte accompagnement loisir, je m'engage à :

- présenter la carte auprès des organismes partenaires qui la reconnaissent;
- choisir une personne capable d'agir à titre d'accompagnateur et de répondre à mes besoins pour un déroulement adéquat et sécuritaire de l'activité;
- informer l'AQLPH de tout changement de coordonnées, perte, vol ou bris de la carte;
- respecter l'interdiction de prêt de la carte à une autre personne.

Signature *

Je certifie que les renseignements que j'ai donnés pour déterminer mon admissibilité à la carte sont véridiques.

Signature de la personne demandant la carte ou son représentant

Date (Année-Mois-Jour)

H Protection des renseignements personnels

Protection des renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis sont nécessaires à l'étude de votre demande. Seul le personnel concerné au sein de l'AQLPH peut y accéder

La CAL est émise par l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), avec le soutien des instances régionales responsables du loisir des personnes handicapées et la participation financière du Gouvernement du Québec.

? Comment faire parvenir votre demande et votre photo

Faire parvenir la demande par courriel à l'adresse:

cal@aqlph.qc.ca

OU

Faire parvenir la demande par la poste à l'adresse:

AQLPH
858, rue Laviolette,
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5J1



N'oubliez pas de nous faire parvenir votre formulaire de demande et votre photo en respectant les critères suivants pour la photo:

- Une photo en format passeport est exigée (des épaules jusqu'à la tête).
- La photo doit avoir été prise au cours des six (6) derniers mois.
- La photo doit être claire.
- Les photos en noir et blanc ou en couleur sont acceptées.